

ASSEMBLEE GENERALE 2018 LIGUE OCCITANIE DE TRIATHLON Procès-Verbal

Quorum

Le nombre de voix théorique étant de 291, il ressort que 212 voix (72,85 %) sont représentées, l'Assemblée Générale peut donc délibérer valablement.

Le Président remercie de leur présence :

- Monsieur Richard MAILHE, Président du CROS Languedoc-Roussillon
- Monsieur Gilles GALY, Vice-Président du CROS Midi-Pyrénées
- Monsieur Emmanuel CHABANNES, Trésorier de la Fédération Française de Triathlon

1 - Approbation du Traité de fusion

Le traité de fusion est adopté à l'unanimité.

2 - Approbation des Statuts de la Ligue Occitanie de Triathlon

Les Statuts de la Ligue Occitanie de triathlon sont adoptés à l'unanimité.

Balma
CROS
7 rue André Citroën
31130 Balma
33 (0)5 61 08 27 31

Sète
Ancienne Caserne Vauban
1027 boulevard de Verdun
34200 Sète
33 (0)4 67 51 40 90

contact@triathlonoccitanie.com
triathlonoccitanie.com

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



ASSUREUR OFFICIEL
DE MIDI-PYRÉNÉES





3 - Election du Conseil d'Administration

Nous n'avons reçu qu'une seule liste pour l'élection du Conseil d'Administration de la Ligue Occitanie de Triathlon, composée de :

- BOISSIERE Daniel
- PARIS Jérôme
- TAURIN Jean
- PUCHE Séverine
- GUIRAUD Philippe
- COURTOIS Hervé
- MACCOTTA Robert
- PERROUX Philippe
- WOLFF Ludovic
- LINARD Stéphane
- GALLOCCHIO
- BERTRAND Alain
- LALLEMAND Thibault
- DELHALLE Géraldine
- BONNIN Elodie
- FAUCHERE Marie Annick

Suite au vote à bulletin secret, la liste candidate est élue à 91,98 %. 206 voix ont été exprimées sur 212 voix. 11 bulletins nuls ont été comptabilisés.

Daniel BOISSIERE, Président, propose de nommer : Michel SERRADELL Président Honoraire de la Ligue Occitanie de Triathlon.

La qualité de « Président honoraire » confère à son récipiendaire le droit d'assister, avec voix consultative, à titre permanent, aux séances du Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de la L.R.TRI..

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Balma
CROS
7 rue André Citroën
31130 Balma
33 (0)5 61 08 27 31

Sète
Ancienne Caserne Vauban
1027 boulevard de Verdun
34200 Sète
33 (0)4 67 51 40 90

contact@triathlonoccitanie.com
triathlonoccitanie.com

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Allianz



CAISSE D'ÉPARGNE
DE MIDI-PYRÉNÉES



4 - Composition du Bureau Exécutif

Le Bureau Exécutif est composé de :

- BOISSIERE Daniel, Président
- PARIS Jérôme, Vice-Président
- TAURIN Jean, Trésorier
- GUIRAUD Philippe, Secrétaire Général
- PUCHE Séverine, Secrétaire Générale Adjointe

Un poste reste à pourvoir au sein du Bureau Exécutif, celui du Trésorier Adjoint.
Ce poste est réservé à une femme.

5 - Election du/des représentant(s) des clubs à l'Assemblée Générale Fédérale

6 528 voix sont attribuées aux représentants des clubs élus de la Ligue Occitanie à l'AG Fédérale 2018.

La Ligue Occitanie doit élire 6 représentants maximum.

6 candidats se présentent à l'élection des représentants des clubs pour l'AG Fédérale :

- BOISSIERE Daniel
- GUIRAUD Philippe
- JOST Jean Paul
- MARSAL Jean Olivier
- PARIS Jérôme
- PASCAL Stéphane

Suite au vote des clubs et organisateurs en présence de 6 scrutateurs, sur 212 voix représentées, 198 voix sont exprimées dont 1 bulletin nul. Les résultats sont les suivants :

- PARIS Jérôme : 194 voix - 91,50 %
- PASCAL Stéphane : 172 voix - 81,13 %
- JOST Jean Paul : 170 voix - 80,18 %
- MARSAL Jean Olivier : 170 voix - 80,18 %
- BOISSIERE Daniel : 162 voix - 76,41 %
- GUIRAUD Philippe : 160 voix - 75,47 %

Balma
CROS
7 rue André Citroën
31130 Balma
33 (0)5 61 08 27 31

Sète
Ancienne Caserne Vauban
1027 boulevard de Verdun
34200 Sète
33 (0)4 67 51 40 90

contact@triathlonoccitanie.com
triathlonoccitanie.com

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



CAISSE D'ÉPARGNE
DE MIDI-PYRÉNÉES





Ces 6 candidats représenteront les clubs et organisateurs de la Ligue Occitanie à l'Assemblée Générale de la F.F.TRI qui aura lieu le samedi 7 avril 2018 à Toulouse.

6 - Approbation du Budget prévisionnel 2018

Le Trésorier de la Ligue présente le budget prévisionnel 2018 qui s'élève à 528 020 €.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

7 - Nomination de deux contrôleurs aux comptes

Jean Olivier MARSAL (Triathlon Club Carcassonnais) et Pascal SAUREL (U.A. Tarbes triathlon) ont été désignés contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2018.

8 - Présentation et approbation des coûts 2019

Les divers coûts sont présentés en séance sur :

- Les (ré)affiliations
- Les licences
- Les droits d'organisation
- Les pass compétition
- L'arbitrage

L'ensemble des coûts 2019 sont adoptés à l'unanimité.

Balma
CROS
7 rue André Citroën
31130 Balma
33 (0)5 61 08 27 31

Sète
Ancienne Caserne Vauban
1027 boulevard de Verdun
34200 Sète
33 (0)4 67 51 40 90

contact@triathlonoccitanie.com
triathlonoccitanie.com

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Allianz



CAISSE D'ÉPARGNE
DE MIDI-PYRÉNÉES



9 - Question diverses

Une seule question diverse a été reçue par mail dans les délais imposés. Cette question a été posée par Pascal GOUDIER, Président du club UA Tarbes Triathlon :

“ La CRA, parent pauvre du triathlon en Occitanie ?

À ce jour, et sauf erreur de ma part, l'arbitrage sur les épreuves de la ligue fonctionne selon les modalités suivantes :

- formation des arbitres par la ligue aux frais des clubs*
- forfait arbitrage applicable sur toutes les épreuves, y compris l'épreuve organisée par un club pourvu d'arbitres*
- défraiement des arbitres affectés sur les épreuves où ils officient*
- aucun budget affecté à la CRA : rentrée d'argent sur les forfaits organisateurs, économies à réaliser sur les covoiturages entre arbitres; pas d'harmonisation des tenues, des cartons.*

En vertu de ces éléments si je prends l'exemple de mon club de Tarbes cette année:

- il forme et fournit dix arbitres, défraie deux voitures pour la formation = 200 €*
- il va organiser une épreuve où il paie le forfait arbitrage pour quatre arbitres = 385 €*

=> en conséquence, le club fournit un effort financier très conséquent de 585 € sur la saison qui permet à la ligue d'assurer les arbitrages requis sur les épreuves régionales, y compris son épreuve.

Quel intérêt, à terme, a un club, a fortiori un club organisateur, d'inciter à former des arbitres, si la seule conséquence est une amputation budgétaire supplémentaire ?

Le système tel que proposé pénalise les clubs organisateurs, qui prennent en charge indirectement la plus grande part du fonctionnement de la CRA sur leur budget.

Ensuite, il n'est aucunement incitatif à la promotion de l'arbitrage au sein d'un club, a fortiori depuis que le système de bonus-malus a été supprimé.

De plus, il décourage la possibilité de proposer des arbitres du club organisateur sur son épreuve, même si ce nombre était logiquement limité, car il préférera en toute logique garder un bénévole supplémentaire plutôt que de le faire arbitrer... ce qui lui coûte de l'argent de toute façon!

Balma
CROS
7 rue André Citroën
31130 Balma
33 (0)5 61 08 27 31

Sète
Ancienne Caserne Vauban
1027 boulevard de Verdun
34200 Sète
33 (0)4 67 51 40 90

contact@triathlonoccitanie.com
triathlonoccitanie.com

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Allianz



CAISSE D'ÉPARGNE
DE MIDI-PYRÉNÉES

LA RÉGION OCCITANIE
Pyrénées-Méditerranée

Enfin, aucun budget n'est alloué à la CRA pour proposer des tenues identiques à tous les arbitres sur toutes les épreuves (qui seront arbitrées soit avec les anciens tenues, soit avec les nouvelles), ainsi qu'un kit de cartons (comme c'est le cas dans d'autres ligues): quel signe envoyons nous ainsi aux arbitres ? aux concurrents ? Sans doute pas celui d'un arbitrage axe fort de la politique de la ligue régionale."

Le Président propose de constituer un groupe de travail formé du Président de la CRA, d'un arbitre principal, d'un organisateur et d'un président de club, qui se réunira afin de travailler sur cette question relative au fonctionnement de l'arbitrage.

Trois personnes volontaires sont désignées pour faire partie de ce groupe de travail. Il s'agit d'Hervé COURTOIS, Président de la CRA et arbitre principal, Jean-Marc POULET, arbitre principal et organisateur, et Pascal GOUDIER, président de club et organisateur.

L'Assemblée Générale s'est terminée aux alentours de 17h.

A Narbonne, le 4 mars 2018.

Daniel BOISSIERE
Président



Jérôme PARIS
Vice-Président



Philippe GUIRAUD
Secrétaire



Balma
CROS
7 rue André Citroën
31130 Balma
33 (0)5 61 08 27 31

Sète
Ancienne Caserne Vauban
1027 boulevard de Verdun
34200 Sète
33 (0)4 67 51 40 90

contact@triathlonoccitanie.com
triathlonoccitanie.com

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



CAISSE D'ÉPARGNE
DE MIDI-PYRÉNÉES

